

Guide du lecteur

Médiathèque
de l'ENSA Normandie

Sommaire

Présentation

- 3 Horaires de la médiathèque
- 4 Personnel de la médiathèque
- 4 Le fonds documentaire

Accès aux documents

- 6 Accès à la médiathèque
- 6 Modalités du prêt
- 8 Prêt entre bibliothèque (PEB)
- 8 Quelques règles de bonne conduite

La recherche documentaire

- 10 Les types de recherche
- 10 L'espace multimédia
- 10 Les cartes et plans

Informations diverses

- 12 Photocopies
- 12 Droit d'auteur
- 12 Suggestions d'achats
- 13 Plan de classement des ouvrages
- 15 Liste des abonnements en cours

Présentation

Médiathèque de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

27, rue Lucien Fromage
BP 04
76161 DARNÉTAL Cedex
Tél : 02 32 83 42 00,
tapez 4 (ressources internes) ;
puis 1 (médiathèque).
mediatheque@rouen.archi.fr

La médiathèque est située
au 1^{er} étage de l'ENSA Normandie,
à l'Est de l'anneau central.

Horaires de la médiathèque

Lundi : 13 h - 17 h

Du mardi au vendredi : 9 h - 17 h

Horaires vacances :

(Pâques / juillet et septembre)

Lundi : 14 h - 17 h

Du mardi au vendredi :

9 h - 12 h et 14 h - 17 h

**Fermeture de la médiathèque
du 14 juillet au 31 août inclus.**

Personnel **de la médiathèque**

Pour vous aider dans vos recherches documentaires :

Isabelle Saint-Yves

responsable de la médiathèque,
gestion des ouvrages,
du multimédia et de l'audiovisuel.

Tél : 02 32 83 42 29

isabelle.saint-yves@rouen.archi.fr

Claire-Chantal Fouquet

administratrice de la base de
données, gestion des périodiques
et du fonds ancien

Tél : 02 32 83 42 36

claire-c.fouquet@rouen.archi.fr

Astrid Coconnier

Gestion des mémoires et diplômes,
aide à la gestion des revues,
cartographie, revue de presse

Tél : 02 32 83 42 12

astrid.coconnier@rouen.archi.fr

Alexia Dumay

Banque d'accueil, prêt, catalogage de
documents, archivage

Tél : 02 32 83 43 02

alexia.dumay@rouen.archi.fr

Lucienne Belen

Banque d'accueil, prêt,
prêt entre-bibliothèques,
après-midi : du lundi au vendredi
lucienne.belen@rouen.archi.fr

et également... nos sympathiques
monitrices et moniteurs !!!

Le fonds documentaire

18 000

ouvrages, thèses,
rapports de recherche...

150

titres de périodiques
dont 100 abonnements en cours,

1 600

mémoires et TPFE,

6 000

cartes, plans, vues aériennes
numérisés...

640

livres anciens,

2 000

documents audiovisuels
sur l'architecture, l'art, l'urbanisme,
le paysage...

400

cédéroms et CD audio,

Accès aux documents

Accès aux documents

Accès à la médiathèque

L'accès à la médiathèque est libre.

Documents en libre accès :

Les ouvrages sont en libre accès dans les espaces Cathédrale et Mondrian. Les périodiques de l'année en cours sont disponibles en salle principale, les périodiques reliés sont consultables sur place et accessibles en salle Mondrian.

Les cartes et plans numérisés sont disponibles sur le serveur étudiant dans l'espace multimédia.

Documents en accès indirect :

La présentation de la carte d'étudiant est nécessaire pour la consultation des documents en accès indirect.

- les ouvrages archivés : la mention archives figure à côté de la cote sur la base de données. Remplir une fiche pour la consultation ou le prêt des ouvrages.

- les périodiques archivés, remplir une fiche.

La communication des documents archivés est interrompue entre 13h et 14h.

- les TPFE (Travail Personnel de Fin d'Études), les PFE (Projet de Fin d'Études) et les mémoires, les vidéos, les cédéroms, le fonds ancien : remplir une fiche.

Modalités du prêt

Qui peut emprunter ?

Les étudiants, les enseignants, le personnel de l'ENSA Normandie

ainsi que les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme ayant acquitté les droits d'inscription de 23 euros et versé une caution de 100 euros (caution encaissée et remboursée lors de la restitution de la carte de lecteur), ainsi que les organismes ayant passé une convention avec l'Ecole, peuvent emprunter des documents à la médiathèque.

LA PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT EST OBLIGATOIRE. LE PRÊT POUR UNE TIERCE PERSONNE EST INTERDIT.

L'emprunteur est responsable du document emprunté.

Que peut-on emprunter ?

Les documents empruntables :

- les ouvrages, même archivés :
4 pendant 3 semaines,
- les périodiques,
2 pendant 2 semaines,
- les vidéos et les DVD :
2 pendant 2 semaines,
- les cédéroms :
2 pendant 2 semaines,

A partir de la 2^{ème} quinzaine de juin et jusqu'à la rentrée de septembre tous les documents sont exclus du prêt. Pour tout emprunt au mois de septembre, l'étudiant doit être en possession de sa nouvelle carte d'étudiant.

Les documents non empruntables :

- les livres, les vidéos et les cédéroms portant la mention «exclu du prêt» ou «consultable sur place», ainsi que les nouveautés.
- les TPFÉ, les PFE et les mémoires,
- les livres du fonds ancien.
- les documents bloqués par un enseignant pour les besoins d'un cours.

Possibilité de sortie temporaire (journée) pour certains documents

Le non retour d'un document en sortie temporaire entraîne une exclusion immédiate de 2 semaines à partir de la date de retour du document.

Retards :

2 courriels de relances seront adressés au lecteur en cas de retard sur la boîte à lettre prénom.nom@rouen.archi.fr.

Tout retard entraîne une exclusion immédiate, temporaire et proportionnelle au retard. Au 2^e courriel, l'étudiant verra son login informatique désactivé et sa carte d'accès neutralisée. Le login informatique sera réactivé 24h après le retour des documents. Le 3^e avis est une lettre recommandée avec accusé de réception. Les frais postaux sont facturés à l'étudiant.

L'exclusion du prêt entraîne une impossibilité de consultation sur place des documents en accès indirect : archives, TPFÉ, etc...

Il est obligatoire de signaler tout changement d'adresse.

Le non retour des documents en fin d'année empêche la ré-inscription de l'étudiant.

Prolongations :

Avant la fin du prêt, il est possible de prolonger d'une semaine la durée d'emprunt des documents à partir de son compte personnel sur le portail Archirès.

Pas de prolongation pour les périodiques, DVD, CD, VHS.

La prolongation peut aussi être demandée :

- sur place,
- par courriel à mediatheque@rouen.archi.fr
- par téléphone au 02 32 83 42 00 tapez 4 (ressources internes) ; puis 1 (médiathèque).

Perte d'ouvrages :

Tout document perdu devra être racheté.

Si le document est épuisé, un autre document de même valeur devra être racheté par l'emprunteur en accord avec la responsable de la médiathèque.

Vol et détérioration de document :

Tout vol ou détérioration volontaire (livre déchiré ou raturé) devra faire l'objet d'un remboursement et entraînera une exclusion immédiate et définitive de la médiathèque.

Prêt entre bibliothèque (PEB)

Les bibliothèques des écoles nationales supérieures d'architecture font partie du réseau Archirés qui comprend également l'École spéciale d'architecture, l'Institut français d'architecture et l'Institut supérieur d'architecture St-Luc de Bruxelles.

Grâce à ce réseau, il est possible de faire une demande de prêt d'un document présent chez l'un des membres du réseau.

– pour les articles de périodiques et les TPFE, consultez la base Archires à partir d'internet www.archires.archi.fr, imprimez la notice, indiquez vos nom et prénom, et déposez la demande à la banque de prêt.

Le PEB est réservé aux étudiants inscrits à partir de la licence (3^e année). Chaque lecteur peut demander 2 documents par mois.

Le nombre de documents est limité à deux par demande et par semaine.

Les documents en prêt-inter sont consultables pendant deux semaines à partir de la réception. Ils sont exclus du prêt. La liste des documents arrivés est affichée à l'entrée de la médiathèque.

Un courriel avertit le lecteur de la réception du PEB à la médiathèque.

Le PEB s'interrompt la 2^e quinzaine de juin pour reprendre à la rentrée de septembre.

PFE et mémoire de 5^e année

Le dépôt à la médiathèque du PFE est obligatoire. Le PFE se compose de la plaquette au format A4 et des documents au format A0 réduits en A4, avec une impression papier et un CD Rom gravé.

Ces documents sont mis en ligne et consultables sur le serveur de l'Ecole.

Quelques règles de bonne conduite

La médiathèque doit rester silencieuse, les petits groupes sont invités à travailler dans la cathédrale.

Les téléphones portables doivent rester muets.

Il est interdit de manger, boire ou fumer.

Afin d'éviter les erreurs de classement, les lecteurs sont invités, après consultation à déposer les ouvrages sur les chariots prévus à cet effet.

Il est demandé de respecter les matériels mis à disposition (pas de travaux de maquettes).

Présentation du sac ouvert à la banque de prêt en cas de mise en route du système de détection du portique.

La recherche documentaire

La recherche documentaire

La base de données est consultable sur les huit bornes de la médiathèque et sur internet : www.archires.archi.fr

Le portail documentaire Archirès réunit les catalogues de 17 Ensa.

Une formation pour les étudiants est organisée conjointement par la médiathèque et la matériauthèque en début d'année pour initier à la recherche documentaire.

La formation s'adresse aux étudiants de semestre 1 et semestre 5. La présence à cette formation inscrite au cursus dans le champs «Fondements & méthodes» est obligatoire.

Lors de la recherche sur Archirès, pensez à vérifier la disponibilité du document et à bien relever précisément la cote du document sous la forme 4.1.LED pour les ouvrages, ou V 458 pour les vidéos, ou CD 88 pour les cédéroms, etc, afin de permettre la localisation du document.

L'espace multimédia

L'espace multimédia est accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Tous les postes possèdent une connexion à internet et sont équipés d'autocad :

- . ALVARO et ANTONIO (scanner A4)
- . EILEEN / KAZUYO / TADAO
- . ZAHA (scanner A3 et photoshop)

L'espace multimédia possède 1 téléviseur équipé d'un magnétoscope et d'un lecteur DVD pour permettre le visionnage des documents audiovisuels.

Les cartes et plans

La consultation des documents cartographiques se fait dans l'espace multimédia sur le serveur étudiant, répertoire médiathèque, sous-répertoire cartes et plans. Ces données sont strictement réservées à un usage pédagogique au sein de l'ENSA Normandie.

Informations diverses

Informations diverses

Photocopies

Deux photocopieurs couleur permettent la copie, la numérisation et l'enregistrement sur clé USB. Ils fonctionnent avec une carte rechargeable que l'on achète à la reprographie.

Reproduction et droit d'auteur

Nous rappelons que la reproduction est strictement réservée à l'usage privé et ne doit pas contrevenir au code de la propriété intellectuelle qui est affiché dans la médiathèque. Celui-ci prévoit qu'on ne peut photocopier que 10% d'un livre et 30% d'un journal ou d'un périodique.

La photocopie et la numérisation sont strictement interdits pour le fonds ancien, mais la photographie est possible.

La copie des mémoires, diplômes, CD, DVD et des manuels de logiciels est strictement interdite.

L'utilisation des documents audiovisuels doit s'effectuer dans le respect des droits acquis par la médiathèque : consultation exclusive dans l'enceinte de l'Ecole ou consultation et prêt autorisés conjointement (le droit est mentionné sur chaque document).

La reproduction d'ouvrages, périodiques, cartes et plans (y compris les données figurant sur le serveur de l'Ecole) est à usage strictement pédagogique et interne à l'ENSA Normandie.

Rappel

L'utilisateur est tenu à la citation des sources dans la présentation de ses travaux (cf. fiches bibliographiques dans la collection des fiches de la médiathèque) pour les normes de présentation.

Suggestions d'achats

Vos suggestions d'achats sont les bienvenues, même si toutes ne peuvent être retenues après examen. Un formulaire est disponible sur le site internet de l'ENSA Normandie, rubrique médiathèque et sur le portail Archirès à partir du compte lecteur (rubrique service / suggestion d'achat)

Consulter impérativement votre boîte à lettre électronique à l'adresse : prenom.nom@rouen.archi.fr. Toutes les informations, évènements, modifications horaires, rappels y sont diffusés.

Plan de classement des ouvrages

Le plan de classement de la médiathèque est thématique.

Il est affiché dans la Cathédrale et la salle Mondrian.

Les Usuels sont consultables dans la salle principale.

Les ouvrages généraux (histoire-géographie, économie, droit, régionalisme), ainsi que les ouvrages d'art et de design se trouvent dans la salle Mondrian.

Les ouvrages d'histoire de l'architecture, monographies d'architectes et de bâtiments, les ouvrages de sociologie, construction, urbanisme et paysage sont situés dans la Cathédrale.

Plan de classement (en cours de révision)

U USUELS

0 SCIENCES EXACTES, IMAGE, INFORMATIQUE

- 0.1 DESSIN - PERSPECTIVE - SÉMIOLOGIE GRAPHIQUE
- 0.2 PHOTO - CINEMA - VIDÉO
- 0.3 MATHÉMATIQUES - INFORMATIQUE
- 0.4 PHYSIQUE

1 ENCYCLOPÉDIÉS ET ANNUAIRES

- 1.1 ENCYCLOPÉDIÉS
- 1.2 DICTIONNAIRES ET ANNUAIRES
- 1.3 MÉTHODES DE LANGUES
- 1.4 BIBLIOGRAPHIES
- 1.5 MÉTHODOLOGIE

2 HISTOIRE-GÉO, ÉCONOMIE, DROIT

- 2.1 HISTOIRE
- 2.2 GÉOGRAPHIE
- 2.3 ÉCONOMIE
- 2.4 DROIT

3 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

- 3.1 OUVRAGES GÉNÉRAUX
- 3.2 THÉORIE ET CRITIQUE ARCHITECTURALE - CONCEPTION ARCHITECTURALE - THÉORIE DU PROJET
- 3.3 ARCHITECTURES SPÉCIFIQUES
- 3.4 CLASSEMENT GÉOGRAPHIQUE

4 MONOGRAPHIES D'ARCHITECTES ET DE DESIGNERS

- 4 AGENCES - COLLECTIFS
- 4.1 « A » à « Lec »
- 4.2 Le Corbusier
- 4.3 « Lec » à « Z »

5 CONSTRUCTION

- 5.1 ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT
- 5.2 ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION
- 5.3 CONSTRUCTION CIVILE
- 5.4 GROS-ŒUVRE
- 5.5 TRAVAUX EXTÉRIEURS - V.R.D.
- 5.6 MAINTENANCE
- 5.7 PATHOLOGIE
- 5.8 STRUCTURES
- 5.9 CONSTRUCTION ET RISQUES NATURELS

6 MATÉRIAUX ET TECHNIQUES

- 6.0 BOIS-VERRE-TEXTILE-VÉGÉTAUX
- 6.1 MÉTAUX
- 6.2 MATÉRIAUX NON MÉTALLIQUES
- 6.3 PLASTIQUES
- 6.4 DÉTAIL D'ARCHITECTURE
- 6.5 TECHNIQUES

7 ARCHITECTURE ÉCOLOGIQUE, HQE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 7.1 ARCHITECTURE SOLAIRE
- 7.2 HABITAT DURABLE

8 MONOGRAPHIES DE BÂTIMENTS

- 8.0 RECHERCHE ET PROGRAMMATION
- 8.1 ARCHITECTURE CIVILE
- 8.2 ARCHITECTURE RURALE ET RÉGIONALE
- 8.3 ARCHITECTURE MILITAIRE
- 8.4 ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET FUNÉRAIRE
- 8.5 ARCHITECTURE NAVALE - PORTUAIRE - FLUVIALE - MARITIME
- 8.6 ARCHITECTURE DE SPECTACLES
- 8.7 RÉHABILITATION

9 ARTS / DESIGN

- 9.0 ARTS ET TECHNIQUES - MOUVEMENTS
- 9.1 MONOGRAPHIES D'ARTISTES
- 9.2 PATRIMOINE
- 9.3 ARTS DÉCORATIFS
- 9.4 LITTÉRATURE - THÉÂTRE - DANSE
- 9.5 DESIGN - ARCHITECTURE INTÉRIEURE - SCÉNOGRAPHIE
- 9.6 ARTS / ARCHITECTURE

10 SCIENCES HUMAINES

- 10.0 SCIENCES HUMAINES / URBANISME - ARCHITECTURE
- 10.1 PHILOSOPHIE
- 10.2 PSYCHOLOGIE
- 10.3 PSYCHANALYSE - PSYCHIATRIE
- 10.4 PÉDAGOGIE
- 10.5 SOCIOLOGIE
- 10.6 VIE CULTURELLE
- 10.7 ÉTHNOLOGIE - ANTHROPOLOGIE - ARCHÉOLOGIE

11 URBANISME

- 11.0 CONCOURS
- 11.1 GÉNÉRALITES - THÉORIE ET MÉTHODOLOGIE
- 11.2 HISTOIRE DE L'URBANISME
- 11.3 URBANISME
- 11.4 PROSPECTIVE ET RÉFLEXION SUR LA VILLE
- 11.5 URBANISME ET LOGEMENT
- 11.6 URBANISME - NORMES / ÉCONOMIE
- 11.7 VILLES
- 11.8 VILLES NOUVELLES

12 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PAYSAGE

- 12.1 HAUTE-NORMANDIE
- 12.2 BASSE-SEINE
- 12.3 AUTRES RÉGIONS
- 12.4 PAYSAGES
- 12.5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

13 OUVRAGES DIVERS

- 13.1 DISCOURS MINISTÉRIELS - RAPPORTS
- 13.2 DÉFINITION DE L'ARCHITECTURE
- 13.3 ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME - DISCIPLINES ANNEXES
- 13.4 TRAVAUX D'ÉLÈVES
- 13.5 PROFESSION D'ARCHITECTE ET DU BTP
- 13.6 COMMANDE PUBLIQUE
- 13.7 ARCHIVES D'ARCHITECTURE

Liste des abonnementsen cours (*=nouvel abonnement)

2017 & plus

303

A +

A + D Architecture + détail

A + T

A + U

Abitare

Actes de la recherche en sciences
sociales

Acier

AS – Actualité de la scénographie

AMC – Moniteur architecture

Annales de la recherche urbaine

Annuel (L')

Annuel de l'Ensam

Arca international (L')

Archibat

Archiscopie

Archistorm

Architectural Design

Architectural Record

Architectural Review

Architecture d'aujourd'hui

Architecture à vivre

Architecture intérieure créée

Arvision

Ark

Arquitectura coam

Arquitectura viva

Artravel

Atrium Construction

AV Monographias

AV Proyectos

C3

Cahiers de la ligue urbaine et rurale

Cahiers de l'IAURIF

Cahiers de la profession - ordre des
architectes - (Les)Cahiers de la recherche architecturale
et urbaine

Cahiers de LAUA/Lieux communs

Abonnements en cours

Cahiers de la ville responsable
 Cahiers de l'École de Blois
 Cahiers de l'Ensa Normandie
 Cahiers thématiques
 Carnets du paysage
 Casabella
 Champs visuels
 Colonnes
 Communications
 Connaissance des arts
 Constructif
 Cosa mentale
 Criticat
 D'Architectures
 Détail
 Détail green
 Diagonal
 DO.CO.MO.MO.
 Domus
 EAV
 EGA
 El Croquis
 En Blanco
 EK
 Espaces et sociétés
 Esprit
 Esprit des matériaux
 Études normandes
 Exé
 Faces
 Grand designs
 Histoire urbaine
 Icomos
 Intramuros
 Japan architect
 Journal spécial'z
 Landscape architecture magazine
 Livraisons d'histoire de l'architecture
 Lotus international
 MARNES documents d'architecture
 Matières
 Mark
 Monde (Le)
 Moniteur du BTP
 Monu*
 Monumental
 Monuments rouennais
 Office et culture
 On diseño
 Paisea
 Paisae Dos
 Paris - Normandie
 Passion architecture
 Patrimoine industriel
 Pasajes de arquitectura y critica
 Pierre d'angle (La)
 Plan (The)
 Portrait de ville
 Pour mémoire
 Puuwoodholzbois
 Quaderns
 Recherches en histoire de l'art
 Revue XXI
 Rouen rêvée
 SCAPE
 Séquences bois
 TC Cuadernos
 Topos*
 Traits urbains
 Urbanisme
 Villes en parallèle
 Visiteur (le)

Des modifications
d'horaires peuvent
intervenir après
l'impression
de ce document.
Elles seront portées,
à la connaissance
des étudiants
par messagerie
électronique et par
affichage sur le
moniteur à l'entrée
de la médiathèque.